



Le 20 janvier 2021 (m.a.j.)

Huit mesures pour la relance de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec

Depuis le printemps dernier, les représentants de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec se réunissent afin de discuter des mesures de relance qui font consensus au sein de nos organisations respectives. Notre regroupement, initié par le CCI, a réussi à obtenir un consensus sur huit mesures concrètes qui accélèreraient le développement économique de tout le Québec. Il est maintenant temps que l'innovation, en tant qu'outil multisectoriel, ait sa propre stratégie. C'est pourquoi nous saluons la création du Conseil de l'innovation et de la nomination d'un Innovateur en chef. Cette annonce est plus cruciale que jamais, alors que le Québec repositionne ses priorités pour relancer son économie. Nous croyons que cette relance passe par une priorisation de l'innovation comme clé de la création de richesse.

Notre regroupement représente l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec :

- **ADRIQ**
 - 4 000 décideurs en innovation à travers le Québec
 - Rôle d'influenceur et de rassembleur entre les trois grands pôles de l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Québec : les gouvernements, les entreprises et le milieu de la recherche
 - Depuis plus de 40 ans, l'ADRIQ intervient directement dans les PME grâce à son réseau de 40 experts du RCTi
- **Association québécoise des technologies (AQT)**
 - 500 entreprises membres dont 98% sont des PME
 - 2000 gestionnaires d'entreprises
 - 76% de nos membres exportent hors Québec
 - 54 000 travailleurs au sein d'entreprises technos

- **Centech**
 - Incubateur de calibre mondial dédié aux entreprises de haute technologie (deeptech) à fort potentiel de croissance
 - Reconnu (2019) par UBI Global comme l'un des incubateurs universitaires les plus performants au monde.
- **Conseil canadien des innovateurs (CCI)**
 - 125 membres au Canada, dont 22 au Québec
 - 7000 emplois très bien rémunérés (au Québec)
 - Plus d'un milliard\$ de revenu à l'économie du Québec
 - 95% des revenus de nos membres proviennent de l'extérieur du Québec
- **Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**
 - 130 chambres de commerce
 - 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie
 - 1 100 membres corporatifs
- **MAIN Québec**
 - Réseau de 170 accélérateurs, incubateurs et autres organismes offrant du soutien aux *startups* dans les 17 régions administratives du Québec
 - Accompagnent annuellement plus de 2000 jeunes entreprises innovantes
- **Numana (ex-TechnoMontréal)**
 - 7830 entreprises
 - 145 000 travailleurs
 - 8,1 milliards de dollars d'exportations (2018)

Voici les **huit propositions de mesures de relance**¹ qui font consensus pour relancer l'économie du Québec :

1. **Mieux positionner l'approvisionnement local** pour les secteurs stratégiques du Québec (TIC, cybersécurité, technologie de la santé, technologie financière et technologies propres) en incluant des cibles claires et mesurables d'acquisition de technologies québécoises. (Recommandation 7 du livre blanc).

À titre d'exemple, le gouvernement pourrait offrir;

- Un soutien financier aux PME dont les projets démontrent un partenariat d'affaires avec le milieu des startups et de la grande entreprise en collaboration avec un centre de recherche basé au Québec;
- Un soutien financier aux grandes entreprises québécoises qui achètent des solutions locales provenant des PME à forte croissance d'ici.

L'objectif de cette mesure est de permettre un maillage accru entre les acteurs de l'innovation dans un contexte de relance économique et de positionner les solutions technologiques québécoises tant au sein de l'appareil gouvernemental qu'auprès des entreprises québécoises. De plus, un meilleur ancrage dans l'économie local sert également de bon tremplin pour leur positionnement sur les marchés internationaux.

2. **Revoir la règle du plus bas soumissionnaire dans les contrats publics afin de favoriser le développement d'infrastructures physiques ou numériques innovantes et plus durables** tout en établissant une chaîne d'approvisionnement stratégique basée sur la haute valeur ajoutée en matière de produits et services.
3. **Créer un nouveau programme d'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises du Québec** visant, dans un premier temps à leur permettre d'obtenir un diagnostic de leurs besoins d'affaires pour ensuite financer une partie des investissements technologiques nécessaire qui auront été identifiés par des entreprises spécialisées en technologies. (Recommandation 12 du livre blanc)
Quelques exemples d'enjeux dans cette transformation numérique;
 - Technologies d'intelligence artificielle
 - Gouvernance de l'information
 - Gestion et valorisation des données
4. **Relancer une vaste initiative de sensibilisation à la transformation numérique auprès des entreprises du Québec** incluant la transmission d'informations sur les programmes gouvernementaux disponibles. (Recommandation 11 du livre blanc)

¹ Il est important de noter que la vaste majorité de ces mesures qui font consensus sont similaires aux recommandations proposées dans le Livre blanc de TechnoMontréal, publié en novembre 2019.

5. **Bonifier le Programme innovation** en augmentant, entre autres, les taux d'aide maximal, le cumul des aides gouvernementales et le montant de l'aide maximal pour chacun des types de projets pour les prochains 24 mois et de manière rétroactive au 15 mars 2020.
6. Les mesures fiscales sont des moyens très efficaces pour investir en innovation. Néanmoins, il subsiste des écueils pour en tirer pleinement profit. Les temps de remboursements des crédits contraignent les entreprises à emprunter et payer des frais financiers dans l'attente du traitement de leur demande. **Rendre permanente l'approche mise en place en temps de pandémie.** Par exemple, que Revenu Québec rembourse rapidement et conserve un droit de vérification si l'analyse de la demande l'exigeait. Nous saluons le fait que le MFQ soit déjà en discussion avec RQ et IQ sur ce dossier et espérons que cette façon de faire devienne permanente et officialisée pour de fins de meilleure prévisibilité.
7. **Maintenir le seuil de demande minimum à 50 000\$ mais éliminer la notion de franchise** lors des demandes de crédits R&D. Cette franchise est coûteuse, et plus particulièrement pour les jeunes entreprises, dont les alternatives de financement sont souvent sous forme d'équité. Une mesure alternative vers la mesure #5 pourrait être envisagée.
8. **Payer une avance sur les crédits RS&DE et autres mesures fiscales** (ex : CDAE) basé sur la moyenne des crédits réclamés dans les trois dernières années.

Signataires

Pascal Monette
pdg, ADRIQ

Nicole Martel
pdg, AQT

Richard, Chénier
pdg, Centech

Pierre-Philippe Lortie
Directeur, Québec,
CCI

Alain Lavoie
Comité de travail sur
les TIC et l'innovation

Louis-Félix Binette
pdg, MAIN Québec

François Borrelli
pdg, Numana

Contacts:

Pierre-Philippe Lortie, plortie@canadianinnovators.org

Nicole Martel, nmartel@aqt.ca